



Modification de l'affiliation principale auprès d'une organisation membre de Bio Suisse

Chèr*es producteurs*ices,

Les entreprises agricoles qui sont certifiées Demeter en plus que Bourgeon restent membres de l'organisation faitière Bio Suisse d'une part et d'au moins une des organisations membres de Bio Suisse d'autre part (art. 3 des statuts). Certaines entreprises Bourgeon sont affiliées à plusieurs organisations membres. Cela est possible mais pas obligatoire et Bio Suisse ne tient pas de registre sur les autres affiliations. Chaque entreprise agricole doit choisir dans quelle organisation membre elle souhaite avoir son affiliation principale. L'Association pour la biodynamie (Demeter) est l'une de ces organisations membres.

C'est en se basant sur les affiliations principales que Bio Suisse calcule la répartition des sièges des 100 délégués. Plus une organisation membre a d'affiliations principales, plus le nombre de sièges qui lui sont attribués est élevé. Par votre affiliation principale vous avez donc la possibilité d'influencer la répartition des sièges des délégués. Avec plus de délégués pour Demeter, les préoccupations de l'agriculture biodynamique auront plus de poids. Nous serions donc heureux que vous choisissiez l'Association pour la biodynamie (Demeter) pour votre affiliation principale. Il va de soi que vous pouvez participer à l'élection des délégués de votre organisation membre ou vous faire élire vous-même en tant que délégué et ainsi participer activement au futur développement de Bio Suisse.

Comment l'affiliation principale est-elle enregistrée ?

- Les nouveaux membres peuvent indiquer leur affiliation sur le formulaire d'inscription. Si une entreprise ne signale aucune organisation membre, elle est automatiquement affiliée à l'organisation de sa région (art. 16 des statuts).

Comment puis-je savoir à quelle organisation membre mon affiliation principale est attribuée ?

- Renseignez-vous auprès de Bio Suisse, par téléphone au 061 204 66 66, ou par courrier électronique verband@bio-suisse.ch.

Puis-je changer d'organisation membre pour mon affiliation principale ?

- Oui, en remplissant le formulaire ci-dessous. Envoyez ceci à l'Association la biodynamie, Krummackerweg 9, 4600 Olten. Nous informerons Bio Suisse de ce changement. Le changement sera valable dès la prochaine année civile.



Changement d'organisation membre Bio Suisse pour l'affiliation principale

N° d'entreprise agricole:

Chef-fe de l'entreprise agricole:

Adresse:

NPA, localité:

Affiliation principale actuelle: Nouvelle affiliation:

Date : Signature:

Association pour la Biodynamie | landwirtschaft@demeter.ch | Tel. +41 61 706 96 43